

POLITIQUE - RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

Accueil de réfugiés du camp de Moria

Texte : **C. Dubois**

Face au drame humain qui se joue dans le camp de réfugiés de Moria, une interpellation demande à la Municipalité de prendre langue avec la Confédération pour accueillir des victimes.

Lancée en septembre après les incendies qui ont ravagé le camp de Moria sur l'île grecque de Lesbos, une pétition a recueilli 291 signatures à Sainte-Croix. Déposée lundi soir au Conseil communal par Isabelle Dessonnaz et Stéphane Mermoud, soutenue par cinq personnes de leur groupe socialiste, une interpellation demande à la Municipalité de rejoindre l'Appel des villes

suisses. Zurich, Genève, Lausanne, mais également Moutier ou Delémont ont écrit à la Confédération pour lui faire part de leurs disponibilités à accueillir des réfugiés de Moria, notamment des familles et des mineurs non accompagnés.

Unanime dans les rangs de la gauche, l'interpellation divise le PLR : « C'est un sujet humain, qui demande de notre part une réponse humaine. Sainte-Croix ne se caractérise pas seulement par la mécanique d'art, mais aussi par sa tradition d'accueil », rétorque Philippe Gueissaz à son co-listier Paul-André Simon qui estimait qu'il n'était pas nécessaire de voter sur ce sujet, arguant que le Conseil s'occupe des affaires communales. M. Simon a invité les auteurs de

l'interpellation à l'envoyer directement à la conseillère fédérale Karine Keller-Sutter. L'UDC, par la voix de Alain Bonnevaux, a qualifié l'intention de « louable », mais ceux qui veulent aider peuvent soutenir la Croix-Rouge et les ONG qui travaillent sur place, a-t-il tranché. Le syndic s'est montré conscient de la « véritable catastrophe humanitaire » en cours à Moria, et rappelé que la politique d'asile relève des compétences fédérales et cantonales, les communes étant un échelon important de cette politique. Au vote, l'interpellation a été renvoyée à l'Exécutif par 27 voix pour et 8 abstentions.

Pétition pour un feu

Un autre postulat a été renvoyé à la Municipalité par 30 voix et une abstention, celui déposé par Eric Jutzet, PS, pour l'installation d'un feu de signalisation au passage à piétons devant le collège de L'Auberson. L'élu met en avant la sécurité des enfants, alors que le trafic est en augmentation sur cette artère

et que la présence d'une patrouille scolaire n'est pas régulière. « Les enfants ne font pas toujours attention au trafic et le ralentisseur n'offre qu'une sécurité relative. Ils l'interprètent comme le signal que le véhicule va s'arrêter », a développé l'élu. Le municipal Yvan Pahud, UDC, a rappelé qu'il avait lui-même, il y a quelques années, déposé la même demande, refusée par le voyer. « Mais c'est bien volontiers que je remets la compresse », a promis le membre de l'Exécutif.

Au chapitre des communications municipales, les élus ont notamment appris que l'Exécutif avait renoncé, pour cause de pandémie, à organiser la traditionnelle réception des nouveaux habitants de la Commune. Ces derniers ont cependant reçu un courrier de bienvenue assorti d'un carnet de bons « Bienvenue chez vous », proposant différentes activités culturelles et sportives offertes par les partenaires de la région ainsi que la plaquette avec les informations utiles sur la Commune.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Soyez visible, faites-vous remarquer !